

COMMUNE DE VILLY- BOCAGE
LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 4 MARS 2025
N° 2025-02

2025-02-01 : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 28 janvier 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2025-02-02 : Renouvellement de la convention triennale pour la tarification sociale de la cantine et souscription au bonus Egalim d'un euro

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Approuve la mise en place de la tarification sociale pour la cantine à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 3 ans,
- Approuve la grille tarifaire suivante :

Tranche	Quotient Familial	Tarif repas par élève
T1	0 à 800	0,95 €
T2	801 à 1000	1 €
T3	1001 et plus	3,77 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention triennale et l'avenant EGALIM avec l'Agence de Services et de Paiement ainsi que tout document nécessaire pour poursuivre la procédure en vue de l'obtention de l'aide financière de l'Etat au titre de l'instauration de la tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux fragiles.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2025-01-08 du 28 janvier 2025.

Le tarif de la tranche T3 pourra évoluer en fonction du tarif du prestataire et par délibération du conseil municipal.

2025-02-03 : Prix de vente du terrain communal cadastré B 526 à Fains

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M le Maire à négocier la vente du terrain communal cadastré B526 à Fains au prix minimum de 50 000 €, hors frais de notaire à la charge de l'acheteur et, si nécessaire, de faire appel à des agences immobilières pour la vente de ce terrain.

2025-02-04 : Avenant à la convention d'utilisation de l'Espace Culturel de la commune de Villy-Bocage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire à signer cet avenant à la convention d'utilisation de l'espace Culturel de la Commune par l'association L'Etincelle, ainsi que son annexe, avec les modifications apportées en séance, tels qu'annexés au présent procès-verbal.

2025-02-05 : Adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Calvados

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M Le Maire à renouveler l'adhésion annuelle en 2025 à l'Association des Maires Ruraux de France et du Calvados pour un montant de 115,00 € TTC.

2025-02-06 : Souscription au service d'information PanneauPocket

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de souscrire un abonnement standard d'un an au service PanneauPocket pour la somme de 130,00 € TTC.

2025-02-07 : Adhésion 2025 à l'association Expériences Communes : annulé

2025-02-08 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement des services et équipements communaux tels que mentionnés ci-dessus pour un montant de 509,69 € TTC avant l'adoption du budget pour l'exercice 2025.

2025-02-09 : Demande de dérogation à la carte scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de refuser la demande de dérogation à la carte scolaire de la famille Mariage, conformément à sa politique de maintien des enfants de Villy-Bocage à l'école des Sources.

2025-02-10 : Prise d'acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 de Pré-Bocage Intercom

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- PRENDRE ACTE du Rapport d'Orientation budgétaire 2025 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 5 février 2025 ;
- NOTIFIER à Pré-Bocage Intercom la délibération.

2025-02-11 : Adhésion à la Fondation du Patrimoine : annulé

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JL ROUSSEL'. To the right of the signature is the official seal of the commune of Villy-Bocage. The seal is circular and contains the text 'Commune de VILLY-BOCAGE' at the top and '(CALVADOS)' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff, with a star above it.

Le Maire
Jean-Luc ROUSSEL

06 MARS 2025